
Adresse de la société montagnarde de Montreuil-sur-Mer
félicitant la Convention sur ses mesures prises contre le
fanatisme et l'aristocratie, lors de la séance du 9 brumaire an II
(30 octobre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société montagnarde de Montreuil-sur-Mer félicitant la Convention sur ses mesures prises contre le fanatisme et l'aristocratie, lors de la séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 42-43;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41245_t1_0042_0000_9;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

mière nécessité, un bienfait signalé dont la Société populaire de Foix vient vous témoigner sa reconnaissance. Vous avez déjoué par là le projet qu'avaient nos ennemis de détruire la valeur des assignats et de nous faire périr par la famine, au milieu de l'abondance; ils essayent aujourd'hui de nous décourager en nous persuadant que la taxe des denrées causera la ruine de la République par l'anéantissement du commerce. Mais, qu'avons-nous besoin de commerce, sinon de la circulation de nos denrées dans l'étendue de nos limites, circulation qui nous est assurée par les sages mesures que vous avez prises.

« Quant au commerce extérieur, ce sont les puissances étrangères qui ont besoin de cette ressource pour se procurer les objets indispensables que leurs territoires leur refusent, ou pour entretenir leurs corpuleuses inclinations et les goûts qui les retiennent dans l'esclavage. Mais la France, malgré son immense population, en a de tous les temps été distinguée par l'unique avantage qu'elle a de pouvoir se passer d'elles et de leur être nécessaire. Elles ont réuni toutes leurs forces pour nous subjuger, nous avons triomphé de leurs efforts, quoique trahis sans cesse par les chefs de nos armées et par les ennemis de l'intérieur. Que ne devons-nous pas espérer aujourd'hui que vous avez coupé la trame des trahisons, anéanti l'agiotage, ranimé nos forces et notre confiance? Nos ennemis viendront nous demander la paix, ou nous les exterminerons pour étendre dans toute l'Europe, et peut-être sur la surface entière du globe, le domaine de la liberté.

« LARROIRE, *président*; ROQUES, *secrétaire*; LACOMBE, *secrétaire*. »

Les administrateurs du district d'Étampes s'expriment ainsi : « Grâces immortelles à la Montagne qui a sauvé la patrie! Représentants fidèles, restez à votre poste, et ne le quittez que quand la liberté sera affirmée et les tyrans anéantis »; ils annoncent que de toutes parts l'esprit public met en fuite les modérés, les fanatiques qui souillent le sol de la liberté.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse des administrateurs du district d'Étampes (2).

Les administrateurs du district d'Étampes régénérés révolutionnairement, aux représentants du peuple français.

« Grâces immortelles à la Montagne qui a sauvé la patrie. Représentants fidèles, restez à votre poste, et ne le quittez que quand la liberté sera affirmée et les tyrans anéantis.

« Reconnaissance sans bornes pour le courageux Montagnard (Couturier) qui a purgé le territoire du district, des modérés et des fanatiques qui le souillaient, et qui a régénéré les autorités constituées et les Sociétés populaires.

« Par ses immenses travaux, par son activité infatigable, l'esprit public engourdi par les endormeurs, est vivifié et monté à la hauteur des circonstances. De toutes les parties du district affluent, autour du représentant, les matières de cloches, celles d'or et d'argent et les plombs des églises. Le peuple régénéré veut que ces métaux inutiles jusqu'à ce jour, et instruments de fanatisme, arme si puissante des tyrans, servent à exterminer les esclaves des despotes coalisés et anéantir le fanatisme.

« L. GÉROME, *président*; SERINGE, *vice-président*; CRESPIN; BARON DELISLE, *procureur syndic*; GAUDION; GOURDIN; CROSNIER, *secrétaire*.

« Le 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 1^{er} mois (*sic*) de l'an II de la République une et indivisible. »

La Société républicaine de Jégens [JEGUN (1)] félicite la Convention nationale sur la journée du 3 octobre, et demande qu'une fête civique en transmette la mémoire à la postérité.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société républicaine de Jégens (3).

La Société républicaine des amis de la liberté et de l'égalité, séant à Jégens, à la Convention nationale.

« Mandataires du peuple,

« Les Assemblées constituante et législative n'avaient fait qu'ébaucher la liberté; l'énergie de la Convention nationale la sauva les trente un mai et deux juin; parvenue à s'épurer, la Montagne l'a consolidée le trois octobre; ce jour sera toujours cher aux Français.

« Soyez fermes, représentants, ne laissez dans votre sein pas même une ombre nuisible à la patrie; les vrais républicains n'oublieront jamais votre courage et de ce jour à jamais, ils le transmettront à la postérité, qu'une fête civile rappelle tous les ans cette journée mémorable. Tel est le vœu des citoyens composant la société républicaine des amis de la liberté, séant à Jégens.

« MAUTREY, *président*; H. BOURIER, *secrétaire*; LANNEJAS. »

Celle de Montreuil-sur-Mer, montagnarde et maratiste, se félicite des mesures prises par la Convention nationale pour achever de détruire l'hydre hideuse du fanatisme et de l'aristocratie, et invite la Convention nationale à rester à un poste qu'elle n'occupe que pour le bonheur des Français.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

(1) Il s'agit de la commune de Jegun, département du Gers.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(3) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 761.

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(2) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 749.

Suit l'adresse de la Société montagnarde et maratiste de Montreuil-sur-Mer (1).

La Société montagnarde et maratiste de Montreuil-sur-Mer, à la Convention nationale.

« Montreuil-sur-Mer, le 4^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Un cri douloureux avait retenti dans nos murs, les patriotes attristés ne pouvaient s'empêcher de se dire les uns aux autres : Celui qui a purifié dans nos parages l'atmosphère de la liberté, l'intrépide défenseur des droits sacrés du peuple, l'ami de la vérité, le ferme appui des sans-culottes, Dumont, enfin, Dumont nous est enlevé, Dumont va à Nancy. A peine cette nouvelle s'était-elle répandue dans l'enceinte de cette ville, que déjà l'aristocratie, un instant consternée, y relevait sa tête hideuse; déjà le fanatisme y aiguissait de nouveaux poignards et de rechef la calomnie préparait ses poisons; déjà les nouvelles autorités étaient violemment menacées; on répétait avec complaisance que leur organisation était dictatoriale dans toutes les arrestations qu'il avait ordonnées; déjà des groupes mercenaires ne craignaient plus d'attaquer ouvertement le patriote qui, vaquant à ses affaires, ne se trouvait accompagné que de ses vertus. Du fond même des galeries de notre société une cabale affreuse y étouffait la voix de la vérité et de la justice; des trésors d'iniquité ont été répandus pour corrompre le peuple, pour lui faire prendre le change sur ses véritables intérêts; pour le porter, dans son désespoir aveugle, à égorger ses meilleurs amis, et surtout pour nous empêcher de déchirer à ses yeux ce fatal bandeau qui cache encore la honte et l'ignominie de la plupart des riches de Montreuil.

« Oui, citoyens représentants, à Montreuil, l'affreux modérantisme voulait renaitre de ses cendres, et tout nous prouvait que dans des temps de révolutions c'est toujours à l'abri de la faiblesse, de l'indulgence et de la générosité des représentants du peuple, qu'on voit se former les complots liberticides et les conspirations contre le peuple; cependant, sous un gouvernement qui n'a essentiellement d'autres bases que la vertu, sous un gouvernement républicain, le règne des méchants ne saurait être long, et déjà leur tyrannique espoir s'est dissipé comme un songe; la Convention nationale a entendu nos plaintes, elle a été touchée des maux prêts à fondre sur nous, elle a exaucé nos vœux : Dumont nous est rendu. Adressons donc l'hommage de notre reconnaissance aux pères de la patrie; conjurons-les de rechef de conserver entre leurs mains le timon de l'Etat, conjurons-les de rester à un poste qu'ils n'occupent que pour le bonheur des Français; à un poste d'où ils répandent sur la surface de la France des masses de lumière, ce premier besoin d'un peuple libre; montrons-nous dignes des bienfaits qu'ils nous accordent; soyons de plus en plus inflexibles comme la loi, que notre surveillance acquiesce une nouvelle activité; redoublons de courage pour la défense de la cause sacrée de la liberté, et au milieu des chants

d'allégresse, répétons tous avec enthousiasme : *Dumont nous est rendu, Montreuil est encore une fois sauvée.*

(Suivent 56 signatures.)

Les sans-culottes de la municipalité de ce lieu, à qui l'étymologie du nom de Montreuil (*Monasteriolum*, ou *Monstrolium*) rappelle une origine monacale ou fanatique, demandent qu'il soit changé en celui de Montagne-sur-Mer. La pétition, convertie en motion par un membre, est décrétée (1).

Suit la pétition des sans-culottes de la municipalité de Montreuil-sur-Mer (2).

Aux citoyens représentants composant le comité de division de la Convention nationale.

« Montreuil-sur-Mer, ce 1^{er} jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Citoyens représentants,

« Nous habitons une ville dont le nom et l'origine impriment à nos cœurs républicains une horreur dont il est temps de nous débarrasser. Ennemis implacables de toute aristocratie, nous avons juré d'en effacer jusqu'à l'ombre. Fidèles à nos serments, nous écraserons jusqu'au monstre du fanatisme, et ses suppôts seront terrassés. Oui, nous fouillerons jusque dans les entrailles du sol que vous avez rendu heureux à travers mille dangers, pour en arracher et déchirer les restes infâmes. Le nom de la ville que nous habitons est *Montreuil*. Anathème, dix mille fois anathème à ce nom.

Tel est le cri général de tous les vrais sans-culottes. Montreuil, en latin *Monasteriolum*, *Monstrolium*, fi, fi, encore une origine fanatique ! encore une origine monacale. Non, ce nom sera changé. Représentants montagnards, Montreuil située sur une éminence, Montreuil qui a eu le malheur d'avoir des comtes, sera nommée la Montagne; vous agréerez cette dénomination, elle vous est chère, et le sera toujours. Tel est l'objet de la pétition que nous vous adressons par l'intermédiaire de notre district.

« Salut, fraternité.

« Les maire et officiers municipaux de la commune de Montreuil-sur-Mer,

« THUEUX, maire; DOUCET; DEREMFENT;
POUTIER, procureur de la commune.

« Par ordonnance :

« BELLART, secrétaire greffier. »

Arrêté (3).

Ce jourd'hui, dernier jour de la troisième décade du 1^{er} mois de l'an II de la République.

En l'assemblée publique et permanente du Conseil général de la commune de Montreuil-sur-Mer, où étaient les citoyens Thueux, maire, Vincent, Derouffent, Le Roux, Baillet, Gobert, Duprey, Marcotte, Doucet, Robinet, officiers municipaux, Poutier, procureur de la commune, Lefebvre, Hennequin le jeune, Maury, chirurgien, Brûlé, Jacques Maury, Lambert, Thomas Petit, notables.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 761.

(3) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 761.

(1) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 761.